



assurance vie non révélée

Par **girard94**, le **07/09/2011** à **20:27**

A l'attention de Maître HADDAD Sabine
Maître,

J'ai pris connaissance de votre article très intéressant intitulé "la question de l'assurance vie non révélée" avec beaucoup d'intérêt.

Vous indiquez que vous aborderez dans un prochain article de la preuve manifestement exagéré et les critères retenus par les juges en citant les dernières jurisprudences.

Comptez-vous le publier bientôt ? Je l'attends avec impatience.

Merci beaucoup pour votre travail et l'aide que vous apportez à tous les lecteurs souvent dans la difficulté.